

Affaire suivie par Mme Amandine GENARD

☎ : 04.90.67.69.47

Courriel : [amandine.genard@lacove.fr](mailto:amandine.genard@lacove.fr)

Secrétariat : Florence CHARRASSE

Mail : [florence.charrasse@lacove.fr](mailto:florence.charrasse@lacove.fr)

Carpentras, le **19 MARS 2024**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué du  
Syndicat Mixte Comtat Ventoux

N/Réf. : GV/AG/AG/FC 2024/S/00652

Objet : Convocation à la réunion du Comité Syndical du vendredi 29 mars 2024 - 10h

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité Syndical du Syndicat Mixte Comtat Ventoux chargé du SCOT se réunira le :

**Vendredi 29 mars 2024 à 10h - Salle du Conseil  
Hôtel de Communauté de la CoVe**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2024 ;
2. Délibération n°03-2024 : Budget primitif 2024 ; budget principal
3. Délibération n°04-2024 : Approbation de la modification n°1 du SCOT de l'Arc Comtat Ventoux
4. Questions diverses.

Le bureau d'études Altereo, qui accompagne le syndicat mixte dans le cadre de l'étude sur le « ZAN » (zéro artificialisation nette) issu de la loi climat et résilience, viendra présenter l'état d'avancement de cette démarche et le bilan de la concertation qui a eu lieu sur les mois de décembre et janvier.

La note de synthèse liée à cet ordre du jour est également disponible sur la plateforme suivante :

Depuis un navigateur internet, taper dans la barre d'adresse :

<https://download.lacove.fr/s/D6QsfZKFqpbAkp6>

Puis télécharger les documents

Comptant sur votre indispensable présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat Mixte  
Comtat Ventoux



Gilles VEVE



*Cordialement*

P.J. : - pouvoir, liste des délégués titulaires et suppléants  
- note de synthèse  
- PV du 20 février 2024

